

Édito



Derrière la violence des mots

L'agression verbale de Gérard Darmanin contre Christiane Taubira n'aurait pu apparaître que pour ce qu'elle est, un trait de bassesse ridicule. Mais, le problème est qu'elle a été soutenue par la direction actuelle de l'UMP et, en tout premier lieu, par Nicolas Sarkozy. Car, elle entre dans une tactique odieuse, il ne s'agit pas vraiment de critiquer une politique - qualifiée de laxiste sans aucune démonstration, car la France à un taux d'occupation des prisons qui compte parmi les plus importants d'Europe ! -, mais de discréditer une personne pour ce qu'elle est, en cultivant ainsi des réflexes de haine. La recherche du bouc émissaire est une vieille ficelle qu'on aurait espéré n'être réservée qu'à l'extrême droite...

Mais, justement, avec cette tactique, il y a, aussi, une stratégie, celle du « FNPS », qui, d'après l'entourage du Président de l'UMP, « *marche bien* », ce qui n'est pas si évident, si l'on en croit les études d'opinion. Retenir un électorat qui fuit, amène ce parti à choisir de hausser le degré de violence verbale contre le PS, quel qu'en soit le prix politique. Car - pour un profit de court terme, hypothétique -, mettre un signe égal entre un parti républicain, dont on peut critiquer la politique - et les socialistes ne s'en privent pas eux-mêmes ! -, et un parti xénophobe, qui porte en lui un potentiel de régressions majeures pour notre pays, est irresponsable. On peut s'étonner qu'il n'y ait pas eu une condamnation plus ample parmi les intellectuels et les leaders d'opinion d'une politique qui crée une confusion inacceptable et rappelle la triste période des années trente où la guerre civile verbale avait jeté les prémices d'une guerre civile tout court...

Certes, nous ne confondons pas les périodes. Nous vivons dans un monde dont la plupart des ressorts sont différents de ceux des années trente. Mais les risques sont là. Nous n'avons pas de dictatures à notre porte, mais une dissociation du pays est possible. Dans une société de crise, nous avons besoin de points de repères clairs. Il y a tout à fait la place pour des controverses sur les politiques à mener, mais il devrait y avoir un respect commun sur ce que sont les valeurs et les principes de l'humanisme démocratique. Cela ne veut pas dire, évidemment, que la lutte contre le Front national se situe seulement sur ce terrain. Il est très important, en effet, comme nous le faisons dans cette lettre, de mener une critique de fond des conséquences, pour notre économie et notre société, de ce que serait l'application des propositions du Front national. Mais, il y a des valeurs, dans notre République, qui doivent être défendues et clairement explicitées. La confrontation politique ne doit pas tout autoriser sous peine de conduire à un effondrement moral dont, là, tout peut sortir.

Alain BERGOUNIOUX

Une impression « de déjà vu et entendu »... en pire !

L'intervention de Nicolas Sarkozy dans *Le Figaro* du 2 mars confirme l'incapacité de l'ancien chef de l'État à renouveler ses pratiques et son discours, à l'intention des Français. Il semble n'avoir qu'une idée en tête, la primaire de l'UMP.

Il omet, une nouvelle fois, de considérer et d'évaluer son propre bilan à la tête de l'État. Il convient donc de le lui rappeler sobrement, ne serait-ce que pour mieux relativiser ses critiques actuelles à l'encontre du gouvernement de la gauche.

Une contre-performance en guise de bilan.

En cinq ans, sous son quinquennat, la France a perdu 350 000 emplois industriels. La part de l'industrie dans la production de richesses annuelles a régressé à 13 % du PIB. Des filières entières ont été sacrifiées.

Le déficit du commerce extérieur s'est accru tout au long de son mandat, au point d'atteindre plus de 70 milliards d'euros, à la fin de l'année 2011, soit 3,5 points de PIB.

La croissance économique a globalement stagné, de fin 2007 à mars 2012. La dette publique cumulée a crû de près de 600 milliards d'euros, entre mai 2007 et mai 2012.

Le chômage a progressé de plus d'1 million d'hommes et de femmes, en 5 ans, et la précarité et la pauvreté ont connu un réel bond en avant, les personnes âgées, les jeunes, les femmes ou même les enfants étant les principales victimes. L'éducation était devenue une contre-priorité, avec la suppression de 80 000 postes.

Le déficit public annuel a dépassé les 5 % en moyenne, durant tout son quinquennat, les « niches fiscales » progressant de 30 % et l'IRPP perdant une bonne part de sa progressivité, en raison des pratiques clientélistes.

Les propositions et recommandations énoncées par Nicolas Sarkozy dans la presse du 2 mars méritent donc d'être observées et analysées à l'aune de cette « performance » d'ensemble.

Celles-ci témoignent, finalement, d'un grande banalité, puisque directement inspirées des recettes économiques « néo libérales » et de ses discours de campagne présidentielle de 2012, ceux qui lui ont valu la défaite du 6 mai 2012.

Des recettes économiques sans surprise. Le président de l'UMP revendique tout d'abord, la fin de l'impôt de solidarité sur la fortune, l'ISF. Cette annonce symbolise un choix, celui de la rente, du patrimoine et de l'injustice. Elle feint d'ignorer les importantes inégalités de patrimoines mobiliers et immobiliers, dans notre pays. Une telle mesure entraînerait immédiatement une baisse de recettes de 4 milliards pour l'État. L'argument de l'alignement sur l'Allemagne, pour justifier une telle disposition, ne tient pas, sauf à envisager un alignement sur celle-ci, dans tous les domaines économiques et sociaux, y compris pour la codécision, dans la plupart des entreprises, ce qui n'est manifestement pas dans les intentions de Nicolas Sarkozy.

Rappelons en outre, pour bien cerner les

dimensions du sujet, que le seuil d'assujettissement à l'ISF correspond à 1,3 millions d'euros de patrimoine, que le premier taux est de 0,5 % pour la tranche 800 000 € à 1,3 million d'euros et que le dernier taux n'est que de 1,5 % pour les fortunes supérieures à 10 millions. Sachant, par ailleurs, que l'abattement de 30 % sur la résidence principale, dans l'évaluation du patrimoine, aboutit au fait que le vrai seuil déclencheur se situe en général à partir de 1,5 million d'€ de patrimoine.

L'ancien président de la République préconise, par ailleurs, le report progressif de l'âge légal de la retraite à 63 ans, en trois ans pour les générations nées en 1956, 1957, 1958 et suivantes. Cette position signifie l'échec de la réforme imposée sans discussion et sans négociation en 2010,

Il devrait, d'ailleurs, en être conscient, lui qui a laissé filer les déficits et fait « exploser » la charge de la dette et la dette, à travers tous les exécutifs auxquels il a participé, y compris comme ministre du budget de 1993 à 1995.

et présentée, à l'époque, comme décisive. Compte tenu du taux de chômage atteint par les seniors, notamment ceux âgés de plus de 55 ans, ce genre de solution relève d'une forme de fuite en avant, voire du déni de réalité.

La constitutionnalisation de la réduction des déficits et, surtout, des niveaux de prélèvements et de dépenses publiques correspond à une mauvaise mise en scène. Dans ce domaine, l'humilité, le pragmatisme et la souplesse, en fonction de la conjoncture économique, nationale et internationale doivent l'emporter. Il devrait, d'ailleurs, en être conscient, lui qui a laissé filer les déficits et fait « exploser » la charge de la dette et la dette, à travers tous les exécutifs auxquels il a participé, y compris comme ministre du budget de 1993 à 1995.

Cette logique économique, si elle était appliquée à la lettre, conduirait à une baisse des dépenses publiques, d'au moins 100 milliards, en 5 ans, et donc à une réduction drastique des investissements publics, des moyens des services publics, des commandes publiques. Cette démarche, déjà contestée

par le sénateur UMP François Baroin, au titre de l'Association des maires de France (AMF), pour ce qui concerne les dotations publiques allouées aux communes, mènerait à la déflation, qui constitue le risque majeur pour notre économie, en raison du très faible taux actuel d'inflation. La remise en cause de la réduction hebdomadaire du temps de travail représente, sans surprise, un volet important du projet du patron de l'UMP. L'improvisation semble encore d'actualité. Il réitère sa volonté de recourir à la défiscalisation des heures supplémentaires, formule qui a déjà échoué tant sur le plan budgétaire que sur celui de l'emploi. Dans le même mouvement, il suggère l'abrogation possible des « 35 heures » pour les entreprises qui le souhaitent. La combinaison des deux solutions reste assez floue. Elle témoigne de la persistance d'un débat de près de 15 ans, avec lui-même. Précisons, de surcroît, que la durée hebdomadaire de travail pour un temps plein s'élève, en moyenne, à nettement plus de 35 heures, en France. Seule la montée en puissance du temps partiel subi et de solutions intermittentes et saisonnières, contribue à faire baisser la moyenne. Enfin, Nicolas Sarkozy prône à l'unisson du MEDEF et de la CGPME, une réduction du Code

du travail à la portion congrue, c'est-à-dire à quelques normes d'ordre public. Cette vision oublie que le droit du travail, patiente construction et fruit de luttes et de négociations sociales, tout au long du XX^e siècle, vise à contrebalancer les conséquences directes du lien de subordination entre le salarié et l'employeur. Elle conduirait à une fragilisation accrue sur le plan social comme au plan économique, des salariés, employés, ouvriers, techniciens, ingénieurs, qui représentent, désormais, 92 % de la population active c'est-à-dire de ceux qui créent la richesse et l'emploi.

Ce catalogue « libéral » relève d'une certaine forme de recyclage des anciens programmes de l'UMP. Il ne contient rien sur les questions de fraude fiscale, de poids de la rente, de « niches fiscales ». Il montre que le nouveau président de l'UMP n'a rien appris et rien retenu de ses échecs passés. Il témoigne même d'une sorte de déni, vis-à-vis d'une défaite électorale, celle de 2012, qu'il ne semble toujours pas avoir admise.

Ce catalogue « libéral » relève d'une certaine forme de recyclage des anciens programmes de l'UMP. Il ne contient rien sur les questions de fraude fiscale, de poids de la rente, de « niches fiscales ».

Un opportunisme de moins en moins tenable.

Cette interview confirme, par ailleurs, son incapacité à trancher réellement la question stratégique du FN. Le slogan invoquant le pseudo « FNPS » n'est pas digne d'un ancien chef de l'État qui paraît, de surcroît, envisager de le redevenir.

Le « ni ni » imposé à la fin du dernier quinquennat ne correspond à aucune réalité. La hausse de la participation, lors du deuxième tour de l'élection législative, de la quatrième circonscription du Doubs et le relatif repli du nombre de bulletins blancs et nuls, montrent que cette fausse fenêtre n'est qu'une impasse, une sorte d'illusion d'optique, à coup sûr une manœuvre dilatoire. Le rappel de quelques moments importants de notre histoire contemporaine donne à penser que cette formule ne représente qu'un échappatoire « rhétorique ». En 1998, lors des élections régionales, Jacques Chirac et Philippe Seguin avaient su prendre leurs responsabilités face au FN. En 2002, la gauche s'était pleinement engagée pour contenir Jean Marie Le Pen, à moins de 18 % des suffrages, lors du deuxième tour de l'élection présidentielle. Le respect du désistement républicain ne peut souffrir aucune

exception, aucune ambiguïté. C'est ce qui fonde le pacte issu de la Résistance et de la Libération. Le Parti socialiste est un parti républicain, laïque, prônant l'égalité des droits, démocrate et européen, héritier de Jean Jaurès et de Léon Blum, partisan résolu du progrès social et humain. Il ne peut susciter la moindre réserve, quand il s'agit de choisir la République, face à un parti, xénophobe, « identitaire », partisan de la discrimination et de la stigmatisation, cautionnant des candidats aux propos délibérément racistes, lors des scrutins locaux. La démarche du FN reste dans la tradition de la Révolution Nationale, quoi qu'il en dise... Elle emprunte les mêmes ressorts idéologiques et incarne toujours le choix du déclin et du repli nationaliste, face à celui de la liberté et du progrès.

L'UMP doit l'admettre, au lieu de se réfugier dans des arguties qui contribuent, d'ailleurs, à sa perte d'influence. La montée du FN, la banalisation de ses thèmes, résultent aussi de la nature des slogans et des confusions véhiculés, en toute

irresponsabilité, par l'esprit du discours de Grenoble, tenu par Nicolas Sarkozy, le 30 juillet 2010, assimilant immigration et insécurité, et en cherchant finalement à relativiser à travers le thème de l'identité nationale, celui de préférence nationale, pour des calculs électoralistes et, désormais, de préparation de « primaires ».

Nicolas Sarkozy – comme son ex-Premier ministre, François Fillon, ne parvient toujours pas à se remémorer cette idée simple : être français, c'est d'abord être citoyen de la République française. Cette incapacité chronique suscite des réactions très négatives, au sein de l'UMP, de la part d'Alain Juppé, de Jean-Pierre Raffarin ou de Gérard Larcher. Ces derniers, bien que conservateurs dans l'âme, et viscéralement de droite, optent pour la préférence républicaine contre la mauvaise copie de la préférence nationale. Il serait temps que ce choix rassemble l'ensemble de l'UMP... de la base, jusqu'à son chef. Nous sommes pour l'heure, à l'évidence, loin du compte. M.B.

« Il existe une dynamique favorable au parti frontiste, depuis plusieurs années, qui devrait peser sur les résultats des départementales. »



Joël Gombin

est politologue à l'Université de Picardie-Jules Verne-CNRS). Ses travaux portent, notamment, sur le vote en faveur du Front national, la sociologie électorale et les comportements politiques des mondes agricoles. Il est, par ailleurs, membre de l'Observatoire des radicalités politiques de la Fondation Jean-Jaurès.

À quelques jours du premier tour des élections départementales, le Front national apparaît en position de force dans les sondages. À tort ou à raison ?

D'un point de vue méthodologique, il faut prendre avec beaucoup de précautions ces sondages nationaux. Ne serait-ce que parce qu'ils varient très sensiblement, d'un canton à l'autre. Et ce, même si les études qui ciblent le Front national (FN) comptent parmi les plus fiables, dans la mesure où ce parti est présent sur la quasi-totalité du territoire, sous ses propres couleurs, contrairement à la gauche, qui est soumise à de nombreuses variations, d'un canton à l'autre. C'est donc bien pour le FN que ces sondages prêtent le moins à confusion.

J'ajoute que ces élections ont un caractère local, et non national. Et que les sondeurs

ne prennent pas nécessairement en compte le poids des notables, à l'échelle départementale. Il n'en demeure pas moins vrai qu'il existe une dynamique favorable au parti frontiste, depuis plusieurs années, qui devrait peser sur les résultats des 22 et 29 mars prochains. Mais, je le répète, les chiffres qui circulent sont sujets à caution. Prudence, donc.

Le niveau de participation électorale sera-t-il un élément déterminant du vote frontiste, à l'occasion de ces élections ?

Oui. Il est d'ailleurs toujours un élément déterminant de l'équation politique. Mais, il n'y a pas vraiment de suspens sur le niveau de participation électorale à ces élections. Je serais même très surpris qu'il excède 50 %. Nous serons donc bien dans une configuration d'abstention importante,

ce qui signifie, en clair, aux vues des récents scrutins, que la mobilisation sera très faible à gauche, faible à l'UMP et forte au sein de l'électorat frontiste. Peu d'éléments nous conduisent à penser que le scénario qui a prévalu, lors des derniers scrutins, ne se reproduira pas une fois encore.

On peut donc aisément imaginer que le FN enregistrera des résultats probants dès le premier tour, que les duels se multiplieront et que les triangulaires seront limitées. C'était déjà le scénario, à peu d'éléments près, des cantonales de 2011. Cela signifie qu'une grosse incertitude règne sur le second tour. Et que même s'il parvient, dans un nombre élevé de cantons à se maintenir, le parti de Marine Le Pen éprouvera les pires difficultés à l'emporter au soir du 29 mars. Il n'en possèdera pas moins un nombre élevé de cantons, même si sa capacité de progression entre les deux tours reste une inconnue.

« On peut aisément imaginer que le FN enregistrera des résultats probants dès le premier tour, que les duels se multiplieront et que les triangulaires seront limitées. C'était déjà le scénario, à peu d'éléments près, des cantonales de 2011. »

Pour lancer sa campagne électorale, Nicolas Sarkozy a fustigé le « FNPS ». Selon lui, voter pour le FN au premier tour, c'est faire gagner la gauche au second. Quel crédit peut-on accorder à ces arguties ?

Ce procédé relève d'une polémique politicienne de bas niveau. Il n'a fait que reprendre un mot d'ordre auquel Jean-François Copé avait lui-même eu recours, il n'y a pas si longtemps. Cette stratégie poursuit un objectif clair : ne pas imputer à l'UMP la progression du FN, au terme de ces départementales. Ce petit jeu consiste à faire porter, au camp d'en face, la responsabilité de l'échec. L'argument me semble d'autant plus faible qu'en cas de duel UMP-FN, au second tour, la probabilité de voir le parti de Nicolas Sarkozy l'emporter est forte. Le fait de se retrouver confronté à un scrutin majoritaire qui, dans la plupart des cas, n'admettra, au second tour, que deux candidats, rend le sort de ces élections

imprévisibles. La question de savoir à qui le système profitera, in fine, est donc des plus incertaine.

La stratégie du « ni ni » que l'ex-président appelle de ses vœux ne favorise-t-elle pas, au fond, les desseins de Marine Le Pen ?

Oui et non. Oui, dans le sens où l'on peut penser, à court terme, que cette élection peut donner du champ au FN, au second tour. Non, dans la mesure où un électorat « flottant » entre la droite et l'extrême droite et un appel au « front républicain », de la part de l'UMP, pourrait être perçu comme une validation de la thèse « UMPS », défendue par Marine Le Pen. Ce qui pourrait

pousser les amis de Nicolas Sarkozy dans les bras du FN.

Il faut donc faire l'effort de comprendre la situation dans laquelle se trouvent les dirigeants de l'UMP pour lesquels il n'y a pas de bonne solution, d'un point de vue tactique. Je ne parle naturellement pas ici de morale politique. Pour les principaux intéressés, il n'y a pas de manière satisfaisante de sortir du dilemme.

Existe-t-il une porosité entre les électeurs de l'UMP et du FN ?

Oui. Elle se manifeste entre une partie des deux électeurs. Elle a d'ailleurs été observée et démontrée à plusieurs reprises. N'imaginons pas, à ce sujet, qu'il n'ait jamais existé de passerelles entre ces deux familles politiques. Un rapprochement s'est opéré, ainsi, depuis 2007, à la faveur d'un mouvement de balancier, du FN vers l'UMP, qui s'est inversé par la suite. Il est le signe d'une réelle porosité entre ces deux partis qui a toujours existé.

Toute la question, aujourd'hui, est de savoir où sont les limites. Et quelles dynamiques de second tour ces rapprochements engendreront. Le problème est de savoir si, dans les cas où le FN et la gauche se retrouveraient confrontés au second tour, les candidats frontistes seraient ou non en position de l'emporter. Force est de constater que l'incertitude règne sur ce point.

Est-il plausible, dans le cas que vous décrivez, que l'électorat UMP soit enclin à voter pour le candidat FN ?

On ne peut être sûr de rien, mais l'observation du scrutin précédent et les sondages d'opinion laissent présager qu'une petite moitié de l'électorat UMP est favorable à des accords et des rapprochements avec le FN. Tant et si bien que la gauche se retrouve confrontée à un « bloc des droites », certes hétérogène, mais dont les composantes refusent de se faire voler la victoire, dès lors qu'elles se sentent en mesure de l'emporter ou que la gauche est susceptible de gagner, dans le cadre de triangulaires ou d'un « front républicain ».

Dans quels départements le FN est-il, selon vous, en capacité de l'emporter ?

Il est difficile de répondre à cette question, mais il est clair que, sur le papier, il a une réelle chance de prendre le conseil général de l'Aisne. D'autres départements sont sur la sellette, à commencer par l'Oise, le Vaucluse et le Var. Ce ne sont là, bien entendu, que des hypothèses, qui supposent que les phénomènes constatés lors des élections européennes se reproduisent localement, à l'identique, alors que la structuration de l'offre est totalement différente. Dans le premier cas de figure, l'expérience a démontré qu'elle était quasi natio-

nalisée, alors que pour les départementales, le poids des notabilités locales est prédominant, particulièrement en milieu rural. Ce qui est le cas de l'Aisne.

Je ne suis donc pas certain que les 40 % de suffrages recueillis par le FN, dans ce département, lors des élections européennes, se matérialiseront de la même manière, le 22 mars prochain. Les notabilités peuvent y conduire la résistance, face à la montée du FN.

Vous connaissez particulièrement bien la cartographie du vote en PACA où le parti frontiste est très présent. Y a-t-il lieu de s'alarmer, en prévision des élections départementales et régionales ?

La configuration est différente, au gré des deux scrutins. Dans le cas des régionales, la règle de maintien au second tour est plus basse : 10 % des suffrages exprimés. Ce qui signifie que l'on se retrouvera confronté, dans la majeure partie des cas, à des triangulaires, voire des quadrangulaires. Ce qui change, naturellement, la donne, dans la mesure où il n'est pas indispensable d'atteindre le seuil de 50 % des voix pour figurer au second tour. Et qu'il suffit d'occuper la pole position, à l'issue du scrutin.

Compte tenu des rapports de force existants en PACA et en Nord-Pas-de-Calais-Picardie, on ne peut exclure totalement que le FN l'emporte dans ces deux régions. Le tout, sans avoir de majorité absolue, mais au

terme de triangulaires où le retournement de la règle majoritaire, créée initialement pour protéger les candidats républicains contre le FN, jouera en faveur du parti de Marine Le Pen, en lui permettant ainsi de diriger seul l'exécutif.

La situation diffère dans le cas des élections départementales. Le Vaucluse et le Var méritent, à ce sujet, une attention particulière. Dans le premier cas de figure, les divisions entre le FN et la Ligue du Sud peuvent faire le jeu d'une gauche majoritairement unie. Une

victoire du FN n'est cependant pas impossible, dans la mesure où il est difficile de connaître l'état des reports de voix entre ce mouvement et la Ligue du Sud, dans l'entre-deux tours. Sans compter que les appartenances partisans des candidats en lice sont parfois aléatoires... Il est donc tout à fait plausible que, dans le cas où le FN ne bénéficierait pas d'une majorité absolue, au sein du conseil départemental, des pressions puissent s'exercer, dans un sens ou un autre. La situation est, de ce point de vue, très confuse.

« L'observation du scrutin précédent et les sondages d'opinion laissent présager qu'une petite moitié de l'électorat UMP est favorable à des accords et des rapprochements avec le FN. Tant et si bien que la gauche se retrouve confrontée à un « bloc des droites », certes hétérogène, mais dont les composantes refusent de se faire voler la victoire. »

La situation du Var est différente. Sur le papier, les chances du FN de l'emporter sont élevées. Mais, il se retrouve confronté à une UMP hégémonique, ce qui réduit clairement ses ambitions. Il est d'ailleurs fort probable que le second tour opposera, dans la plupart des cantons, les représentants des deux partis. Et qu'il sera donc difficile pour le FN de satisfaire sa soif de victoire.

Et, dans les Bouches-du-Rhône ?

La situation y est tellement confuse, politiquement, du fait de la présence et de l'influence de Jean-Noël Guérini, que toute prévision est aléatoire. Les mauvaises langues indiquent que, quoi qu'il arrive, c'est le président sortant qui sortira vainqueur du scrutin. C'est, effectivement,

une possibilité à ne pas éliminer, d'autant que le guérinisme s'impose, aujourd'hui, comme une force transversale. Bien malin qui peut dire, dans ces conditions, ce que sera le troisième tour, celui visant à élire le président de l'exécutif.

Il ne fait guère de doute, compte tenu du contexte local, que le FN peut être crédité de très bons résultats dans les Bouches-du-Rhône, mais pas au point d'y obtenir la majorité des suffrages. Ce, d'autant plus qu'il manque de forces d'appoint en pays d'Aix et dans le nord-est du département. Il n'en demeure pas moins vrai qu'il est en capacité de jouer un rôle d'arbitre, à l'occasion du troisième tour de l'élection.

Propos recueillis par Bruno Tranchant

La vraie nature du Front national

À quelques jours des élections départementales (22-29 mars), il est important de mener un travail de caractérisation et de déconstruction des principaux axes programmatiques du Front national. Explications.

Dette et euro : les mauvaises recettes du FN !

Ils disent...

Le 3 mai 2013, Marine Le Pen estimait que l'objectif de réduction du déficit à 3 % du PIB, constituait un « véritable chantage ». D'après la présidente du FN, celui-ci est assorti de « conditions qui annoncent un saccage économique et social sans précédent (...) : nouveaux sacrifices pour les retraites, désintégration du marché du travail, privatisations de nouveaux services publics et déréglementations ». *Le Figaro*, 3 mai 2013.

Notre réponse...

François Hollande a répété à plusieurs reprises que s'il n'entendait pas se laisser dicter sa conduite, il était, néanmoins, nécessaire de rétablir les comptes publics. Histoire de réduire la charge de la dette, de baisser les taux de refinancement de celle-ci et donc se redonner des marges démocratiques. Cette politique s'accompagne d'une détermination sans faille pour une réorientation, en profondeur, des conditions de la construction européenne, afin de rompre avec l'austérité. Cette stratégie porte ses fruits, puisque la BCE vient de changer de stratégie monétaire et qu'un pacte de croissance vient d'être abondé, à concurrence de 300 milliards d'euros.



Fiscalité des ménages : un moins-disant fiscal non financé !

Ils disent...

Fidèle à sa clientèle électorale, Marine Le Pen et le FN n'ont de cesse de dénoncer la « pression fiscale sur les ménages et les entreprises ». Ils s'inscrivent là dans le

discours constant du FN, depuis sa création, en 1972. La fiscalité, affirment-ils, doit devenir un outil au service du projet économique du parti frontiste.

Notre réponse...

Protectionniste, avec l'annonce de la mise en place de droits de douane, le programme du FN préconise le moins-disant fiscal non financé. Pour les classes moyennes et modestes, l'application de ce projet - fondé, notamment, sur la sortie de l'euro - serait synonyme de hausse des prix importés et de la dette privée, avec en sus une augmentation substantielle des impôts et taxes. En coupant la France de ses débouchés commerciaux, qu'il s'agisse de nos partenaires européens - deux-tiers de nos échanges - ou des pays émergents, l'application du projet de Marine Le Pen grèverait durablement la croissance économique, et donc l'emploi. Compte tenu de l'ampleur du déficit extérieur, ses solutions aggraverait immédiatement la contrainte extérieure pesant sur le pays. N'oublions jamais que le commerce extérieur représente nettement plus de 20 % de notre PIB annuel. Les importations indispensables de matières premières et de produits énergétiques doivent être impérativement compensées par des exportations de produits finis et semi-finis à haute valeur ajoutée.



L'impasse protectionniste

Ils disent...

Pour sortir de l'ultralibéralisme qui conduit à une impasse économique, Marine Le Pen propose de « renforcer le protectionnisme aux frontières ». Son leitmotiv : en finir avec l'euro et mettre en place un

« protectionnisme raisonné pour sauver les PME et les emplois en France. »

Notre réponse...

Sous couvert de protectionnisme, la fin de l'euro et le retour au franc auraient un coût économique et social majeur, particulièrement pour les classes populaires et moyennes. Or, la monnaie unique évite l'instabilité monétaire et mutualise les risques, en particulier, pour des pays qui connaissent un déficit extérieur important, ce qui est le cas de la France, depuis dix ans. En dépit d'une réelle absence de pilotage économique, l'euro a permis de sursoir à l'écueil d'un affrontement entre devises nationales par des dévaluations « compétitives » dangereuses pour les entreprises et les salariés, comme ce fut le cas par le passé (20 dévaluations du franc, entre 1950 et 1983).

Grâce à l'euro, l'inflation se stabilise à moins de 1 % l'an, depuis 2010, contre 10 % environ dans les années 1980. Sans compter que l'existence de la monnaie unique permet aux particuliers et aux entreprises de bénéficier de taux d'intérêts très bas, tout en facilitant le recours au crédit pour les PME-TPE et en réduisant le coût de la charge de la dette. La sortie de l'euro signifierait le « détricotage » de l'Europe, et donc le retour à des nationalismes politiques et économiques destructeurs pour les peuples, et dangereux pour la paix.



Aide sociale : priorité aux « bons français » !

Ils disent...

Sur ce thème, comme sur beaucoup d'autres, la « *préférence nationale* », figure au cœur des priorités du FN. Dans le viseur, l'immigré. Les Français seraient ainsi prioritaires pour l'attribution d'emplois, de logements et d'aides sociales. Les allocations familiales seraient, pour leur part « *réservées aux familles dont un parent au moins est français ou européen* ». Site du Front national, 19 novembre 2011.

Notre réponse...

Ce type de référence rappelle de très mauvais souvenirs, en particulier, ceux de l'Occupation. Marine Le Pen recycle ainsi les fondamentaux politiques de son père : au bout du compte, ce sont les Français, et eux seuls, qui devraient avoir accès au logement, aux retraites, à l'emploi et aux aides sociales. Evincer les immigrés de la protection sociale, ce serait aussi les exclure de son financement, ce qui appauvrirait le système dans sa globalité. Car, contrairement à ce qu'elle affirme, la contribution nette des étrangers, présents en France, en situation régulière, au budget public est nettement positive : 12 milliards d'euros, selon une étude réalisée, en 2010, par un laboratoire indépendant de l'Université de Lille.



Femmes : retour au foyer !

Ils disent...

« *Création d'un revenu parental, destiné à offrir aux mères ou aux pères de famille la possibilité de choisir librement entre l'exercice d'une activité professionnelle et l'éducation de leurs enfants : versement d'un revenu équivalent à 80 % du SMIC pendant trois ans à partir du deuxième enfant, renouvellement d'une durée de 4 ans pour le troisième enfant.* » Projet de Marine Le Pen, site Internet du Front national.

Notre réponse...

Les propositions de Marine Le Pen cantonnent clairement les femmes dans un rôle de mère, sans considération pour les acquis féministes des dernières décennies et pour le combat pour l'égalité entre femmes et hommes, dans la vie sociale et professionnelle.

L'application des mesures proposées par le FN ne ferait que renforcer les inégalités entre les sexes, à inciter au maintien des femmes dans la sphère privée et à encourager leur éloignement de l'emploi. Toute mesure génératrice d'émancipation et de libertés individuelles est écartée. La nécessité de rompre avec les inégalités salariales, de mener un dialogue social pour limiter

le recours aux contrats précaires, de mettre un terme aux obstacles qui freinent l'accès des femmes à l'emploi et aux responsabilités, ou encore de construire l'égalité femmes-hommes, en impliquant les deux parents dans l'éducation des enfants, est totalement exclue. Ainsi, la présidente du FN reprend à son compte tous les clichés de l'extrême droite, mais également du patronat de combat, contre l'égalité professionnelle homme-femme.



Retraites : la faute aux étrangers !

Ils disent...

Dans leurs préconisations, le Front national et le Rassemblement « Bleu Marine » suggèrent de faire la « *chasse à la mauvaise dépense publique* », en pointant le coût gigantesque de l'immigration. Site internet du Front national.

Notre réponse...

Pour Marine Le Pen, seuls les « *bons français* » devraient avoir accès aux retraites. Cette approche est un non sens social. Elle renvoie à une logique d'exclusion et de mépris de l'autre, au prétexte qu'il est étranger ou d'origine étrangère. La France s'est construite par vague d'immigrations successives et d'intégrations réussies. En refusant cette évidence historique, le FN reste dans le déni de ce qui a façonné notre pays.

Les difficultés actuelles de financement de la protection-vieillesse ne s'expliquent pas par l'immigration, mais plutôt par la faible croissance de la masse salariale globale et de la production. D'où la nécessité de conjuguer volonté de rétablissement des comptes et redressement productif. Ajoutons que Marine Le Pen n'a toujours pas rompu avec les thèses de son père, privilégiant le recours à la capitalisation.



Un parti antirépublicain, vraiment nationaliste

Ils disent...

Marine Le Pen utilise abondamment le

référentiel républicain. « *Je crois à la liberté, à la démocratie, aux valeurs de notre République, et je n'abandonnerai pas le peuple français à la folie de dirigeants inconséquents* ». Marine Le Pen, 11 août 2011.

Notre réponse...

Marine Le Pen met en avant les notions de République, d'État fort, de « *patriotisme économique* » et de « *patriotisme social* » pour leur donner un tout autre sens, entièrement sous-tendu par des logiques d'exclusion, de rejet et de discrimination. Loin de représenter une version plus « modérée » du Front national, comme on le dit trop souvent, elle exacerbe, au contraire, les antagonismes dans la société, et récuse l'égalité des droits. Son logiciel est celui de la division et du bouc-émissaire.

Le nationalisme d'exclusion, à la fois, interne et externe, qui ne peut fonctionner autrement que par la recherche de boucs-émissaires, constitue toujours l'axe majeur du positionnement du mouvement. Il ne faut donc pas s'y tromper : le FN porte en lui la ségrégation et la violence. Il cible l'étranger, l'immigré, le chômeur, le plus faible. S'inscrit dans un mouvement d'ensemble qui touche désormais nombre de pays européens. C'est une idéologie de crise qui apporterait, si elle se renforçait, une régression formidable pour les catégories sociales, qu'elle prétend défendre, et un recul des libertés individuelles et collectives, syndicales et politiques.

Il convient sans cesse de rappeler qu'être français, c'est être citoyen de la République française. Il n'y a pas d'autre définition, sauf à envisager des références aussi dangereuses que discriminatoires qui tiennent à l'origine ou à l'ethnie.

Les propos de Jean-Marie Le Pen, président d'Honneur du FN, concernant la « *fournée des artistes* », en juin dernier, ou la « *submersion de la France* », en janvier 2015, après les attentats, confirment l'antisémitisme et l'islamophobie de cette formation politique. Les propos délibérément racistes de certains candidats FN aux élections départementales en attestent. Tous ces propos n'ont jamais été condamnés sur le fond par la direction actuelle du FN, qui s'est contentée de se démarquer pour des raisons d'opportunité.



Entre xénophobie et démagogie

Ils disent...

« L'immigration est (...) une source de coûts très importants ; elle est utilisée par le grand patronat pour peser à la baisse sur les salaires et déstabilise en profondeur notre société et ses équilibres. L'assimilation n'est plus possible dans un tel contexte d'immigration de masse. Des mesures d'ordre constitutionnel, législatif et réglementaire doivent être prises au plus vite pour stopper aussi bien l'immigration légale que clandestine. » Site officiel du Front national.

Notre réponse...

Entre xénophobie et démagogie, Marine Le Pen dresse un tableau erroné et résolument dogmatique de l'immigration, s'appuyant sur des chiffres souvent faux. Dans ce domaine, le crédo du FN ne varie pas d'un pouce. La détestation des étrangers et des Français issus de la diversité est le seul point de doctrine identifiable dans tous les discours. La « *préférence nationale* » tient lieu de programme en matière d'emploi, de logement, de santé, de politique sociale et familiale. Or, la préférence nationale renvoie immanquablement à une logique de repli xénophobe et d'inégalité des droits. Elle est la matrice d'une politique nationaliste.

Pourtant, la proportion d'étrangers, dans notre pays, reste stable depuis plusieurs décennies. La Norvège, l'Italie ou l'Espagne ont une proportion d'immigrés plus de deux fois supérieure à la nôtre. Entre 1995 et aujourd'hui, la part des étrangers a augmenté six fois plus vite en Espagne qu'en France, 3,5 fois au Royaume Uni et 1,8 fois en Allemagne.

La réduction du nombre d'entrées à 10 000 unités par an - objectif affiché du FN -, aurait des conséquences néfastes sur notre économie : des secteurs entiers seraient confrontés à des pénuries de main-d'œuvre, les ressources fiscales de l'État diminueraient, la consommation baisserait... De même, refuser aux étrangers de venir étudier dans nos universités affaiblirait l'enseignement supérieur et la

recherche, en France, et le rayonnement culturel et scientifique du pays. Enfin, en voulant supprimer le regroupement familial, c'est essentiellement à nos compatriotes que le FN va refuser le droit de vivre en famille, car l'essentiel des titres délivrés aujourd'hui pour des raisons privées et familiales concerne des conjoints de citoyens français. Cela entraînerait également un risque de « représailles » de la part des autres pays qui pourrait pénaliser de nombreuses familles françaises. Notons, par ailleurs, qu'en matière d'immigration clandestine, le FN s'attaque toujours aux victimes des filières, jamais aux donneurs d'ordre, qui les exploitent dans des conditions inhumaines.



Laïcité : la chasse à « l'immigré musulman » !

Ils disent...

« Depuis des années la République française ne fait plus respecter les principes (de la laïcité). Dans les écoles, les piscines, les hôpitaux, les entreprises, les services publics, des groupes politico-religieux bafouent quotidiennement la laïcité dans une impunité généralisée. » Marine Le Pen, 6 juin 2013.

Notre réponse...

Sous couvert de laïcité, Marine Le Pen postule l'altérité irréductible de l'immigré, à jamais étranger. À ses yeux, l'islam ne peut être une religion comme les autres, puisqu'elle est la religion de l'Autre, au premier chef le maghrébin, « *inassimilable* ». Les termes du procès fait à l'islam dans son rapport à la laïcité sont connus. Ils consistent à attribuer à cette religion, et à elle seule, une double incompatibilité d'ordre théologique avec, d'une part, le principe de séparation, et, d'autre part, le principe d'égalité, qui sont au cœur du pacte républicain. Comme si l'extrême-droite n'avait pas, à toutes les périodes de son histoire, combattu la République et le principe d'égalité.

Il y a une forme de préjugé malsain à interpellier le seul islam sur le contenu de

son dogme. Dans notre République laïque, seuls comptent les actes, à commencer par le comportement concret des autorités religieuses vis-à-vis des lois de la République. Qui peut sérieusement nier que les Français de confession ou de tradition musulmane s'inscrivent tout autant que les autres dans le mouvement général de d'intégration qui caractérise de longue date la société française ? Doit-on rappeler le rôle des Africains du Nord dans la libération de la France, notamment à travers le 2^{ème} DB et l'armée De Lattre ?

Les amalgames pratiqués par le FN sont à la fois impertinents et dangereux. Ils suscitent la division, provoquent la discrimination. La laïcité est pour nous une méthode rationnelle, au service de la tolérance, de la liberté de conscience et du rassemblement. Pour le FN, ce n'est qu'une habileté conjoncturelle dirigée contre une religion et sa pratique.



L'obsession sécuritaire

Ils disent...

La flambée de l'insécurité nécessite le « rétablissement de la peine de mort ou l'instauration de la réclusion criminelle à perpétuité réelle ». Site internet du Front national.

Notre réponse...

La sécurité des Français appelle une politique d'ensemble intégrant la prévention, la répression et la sanction. Dans une logique similaire à celle de l'UMP, qui a fait se succéder les lois sans efficacité, le FN

ne connaît que la répression. En matière de sanction, le rétablissement de la peine de mort, contraire à tous les traités européens et internationaux, constituerait un recul en matière de droits de l'homme et n'aurait aucune efficacité, comme le montrent les taux de criminalité dans les pays qui pratiquent encore la peine capitale, et l'évolution des taux dans les pays qui l'ont abolie.

La prévention est totalement absente des discours et textes du FN, comme la critique de la politique du chiffre, dont les policiers sont unanimes à se plaindre et qui a entraîné une multiplication des gardes à vue abusives et des refus de plaintes entre 2007 et 2012. Rien non plus sur les peines alternatives à la prison, pourtant efficaces pour prévenir la récidive, ni sur la réinsertion des condamnés ayant purgé leur peine... sinon l'interdiction, pour les personnes libérées, de retourner chez elles et la privation de toute aide sociale après la sortie, garantissant ainsi, pour la plupart, leur retour à la délinquance. Rien sur l'état calamiteux de nos prisons, régulièrement pointé du doigt par les instances internationales et les ONG.

Ce que propose Marine Le Pen, c'est d'aggraver une politique qui a échoué sous Nicolas Sarkozy... Les violences contre les personnes se sont accrues de plus de 22 % en France métropolitaine entre 2002 et 2012 et les violences non crapuleuses, de plus de 50 %, selon les chiffres de l'Observatoire de la délinquance (ONDRP). Face à cette réalité, resservir les vieilles recettes n'apporterait rien. La sécurité est une exigence pour la liberté et l'Etat de droit, mais elle ne peut se développer que dans le respect de l'Etat de droit.

MB et BT